



LE CYCLE DE LA VIOLENCE, UN OUTIL D'INTERVENTION CIBLÉE AUPRÈS DES ENFANTS EXPOSÉS AUX VIOLENCES CONJUGALES

Par Jean-Louis Simoens, intervenant et formateur en violence conjugale au CVFE

Mis au point par la chercheuse américaine Leonor Parker dans les années 70, le schéma du « cycle de la violence » est souvent utilisé pour mettre en évidence le fonctionnement de la violence entre partenaires. Mais il a également servi de base à l'élaboration, par l'équipe des intervenants du CVFE, d'un modèle d'intervention ciblée auprès des enfants exposés à la violence conjugale.

Il y a quelques années, l'équipe du Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion s'était donné pour objectif de rendre visible l'impact des violences conjugales sur les enfants à une époque où cette question était encore très peu présente dans les milieux professionnels. Le cycle de la violence nous paraissait être un bon moyen de transmettre notre constat car il a l'avantage d'être simple et surtout très connu.

En effet, en matière de violences conjugales, le concept du cycle de la violence est encore le modèle de référence même si aujourd'hui émergent d'autres approches, d'autres modèles, qui sont par ailleurs eux aussi très inspirés par ce cycle. Cependant, le cycle tel qu'il est présenté, nous donne accès à la compréhension de ce qui se joue entre les partenaires constituant le couple et ne dit rien sur les enfants.

L'hypothèse de départ était donc que le cycle et notre expérience clinique pouvaient nous apprendre beaucoup concernant l'impact des violences conjugales sur les enfants. Nous sommes dès lors partis des quatre phases de ce cycle pour identifier finement ce que les enfants vivent de particulier à chacune de celles-ci, l'objectif étant de faire apparaître les

impacts spécifiques liés à ces différentes phases dans une perspective d'intervention ciblée.

1. Une réalité qu'on ne peut ignorer

Le contexte des violences conjugales est complexe. Il arrive souvent que les intervenants accompagnant ces familles se sentent dans l'impuissance et en difficulté, ne sachant pas comment leur venir en aide. Nous avons développé un outil qui permet de cibler l'intervention en fonction, d'une part, des facteurs de protection, et d'autre part de la phase du cycle active au moment de cette intervention. En effet, chaque enfant en fonction de son âge, de son histoire, dispose de facteurs de protection à la fois personnels et accessibles dans les réseaux. Nous observons que ces facteurs de protection sont des ressources fondamentales pour faire face à l'exposition aux violences conjugales. Ce sont précisément ces facteurs de protection qui doivent être soutenus et valorisés par les intervenants qui accompagnent les enfants.

On sait aujourd'hui combien les enfants sont touchés par les violences conjugales. D'ailleurs, nous préférons employer l'expression « être exposé » plutôt qu'« être témoin » car, dans cette dernière expression, il semble que l'enfant n'est pas personnellement impliqué, convoqué malgré lui dans ce contexte et ce qu'il produit. Or, il en est tout autrement. En effet, l'enfant exposé vit au cœur d'une dynamique modulée par le cycle de la violence conjugale.

Les enfants dont les parents vivent en situation de violence conjugale sont exposés à cette violence. Ainsi, il leur arrive :

- d'assister à des scènes de violence conjugale;
- d'entendre des cris et des haussements de voix;
- de voir des marques de coups portés;
- de percevoir la détresse du parent agressé;
- de vivre dans un climat de tension, de peur et d'insécurité.

Il est intéressant de constater combien, aujourd'hui, nos observations sont réaffirmées par des recherches et déclarations de spécialistes de la petite enfance concernant l'impact des violences conjugales. En voici quelques exemples¹ :

▪ **Sur le développement psychologique**

L'impact psychologique des violences conjugales sur les enfants est majeur et peut laisser des traces durables susceptibles de freiner leur développement et leur apprentissage, expliquent les experts, en déplorant que cette souffrance soit très peu étudiée en France. Cette affirmation est corroborée par la psychologue Karen Sadlier, de l'Institut de victimologie de Paris. Par ailleurs, en France, le secrétariat d'Etat à la Famille a diffusé après le 25 novembre - journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes - un spot télévisé axé sur l'impact des violences conjugales sur les petits. «*Si ce spot peut marquer une timide prise de conscience, la question est fort mal connue en France alors qu'elle a fait l'objet de recherches depuis une trentaine d'années aux Etats-Unis et au Canada* », selon Mme Sadlier.

¹ Ces exemples sont extraits de la conférence donnée par Karen Sadlier lors de la journée organisée à Martigues sur le thème des enfants exposés aux violences conjugales le 11 mai 2010 par APORS (Association pour la Promotion et l'Orientation de Réseau de Santé-précarité de Martigues et Port-de-Bouc).

▪ Sur l'estime de soi

Aussi, relève le psychanalyste Boris Cyrulnik, « tous les enfants sont concernés car comme ils sont attachés à leurs parents, ils 'participent' à la violence : ils reçoivent eux-mêmes des coups psychiques quand la mère reçoit un coup physique ou une insulte. Et si sa maman est humiliée, l'enfant sera humilié », ajoute-t-il: « la honte et l'humiliation sont une destruction de l'estime de soi. Un nouveau né, "lorsqu'il assiste à une violence physique et verbale de ses parents, alors qu'il ne comprend pas les mots et la signification de ce qui se passe, perçoit émotionnellement avec une très grande intensité des cris, des hurlements, qui lui font peur", explique le Dr Cyrulnik. « Cet environnement violent autour de l'enfant bloque tout son plaisir d'apprentissage, du jeu, de la parole, poursuit-il. Susceptible d'avoir peur de tout, il peut développer des phobies même si la violence ne s'adresse pas directement à lui ».

▪ Culpabilisation

« Une impuissance qui peut se doubler d'une certaine culpabilité », ajoute Mme Sadlier « car le petit peut penser qu'il est à l'origine de la dispute de ses parents ou bien se reprocher de n'avoir pu s'interposer ». Ce type de souffrance est d'autant plus difficile à déceler que l'enfant ne voudra généralement pas l'exprimer à l'extérieur, de peur d'envenimer une situation familiale déjà difficile. « Généralement, on s'en rend compte au détour d'un dossier sur une séparation conflictuelle », témoigne Dominique Versini².

▪ Dépression et anxiété

Karen Sadlier note aussi chez les enfants et ados exposés aux violences des signes fréquents de dépression et d'anxiété. « Si sa souffrance n'est pas traitée, l'enfant pourra avoir des difficultés à contrôler ses émotions une fois adolescent puis adulte », ajoute Boris Cyrulnik. « Comme les enfants victimes de maltraitances, il courra plus de risques de reproduire la violence dans son couple même si, souligne le Dr Cyrulnik, la reproduction des schémas parentaux n'est en aucun cas systématique, loin de là ».

Ces différentes affirmations nous montrent combien il n'est plus possible d'ignorer l'impact des violences conjugales sur les enfants et la nécessité d'en tenir compte au cœur des différentes phases du cycle de la violence.

2. Zoom sur le vécu des enfants exposés aux violences conjugales

Les enfants vivent avec le secret

Dans un premier temps, les enfants ne considèrent pas les assauts comme des comportements de violence. Cependant, ils en subissent tout de même les conséquences, et les souvenirs d'événements violents sont ancrés dans leur mémoire (Eisikovits et coll., 1998; Peled, 1997). Les enfants finissent par croire qu'il est risqué de faire face à la réalité en admettant l'existence de la violence, et préfèrent se fermer les yeux et garder le secret plutôt que d'ébranler les fondations familiales et se sentir coupables par la suite.

Dans ces familles, le déni est généralisé et devient une stratégie permettant de surmonter les situations stressantes. Sur le plan affectif, ce secret renforce le caractère

² Défenseure des enfants, France.

d'irréalité vis-à-vis de la violence, et entrave la capacité des enfants à faire face à la crise et au danger imminent qui lui est associé (Eisikovits et coll., 1998). Parce que le secret est gardé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la famille, les enfants qui veulent se débarrasser de leurs « mauvais sentiments » et comprendre cette situation qui leur apparaît comme de la violence se retrouvent seuls pour le faire (Peled, 1997).

Les enfants vivent des conflits de loyauté

Ces enfants savent que la violence est présente dans leur famille, mais sont incapables de prendre position clairement. La souffrance de leur mère peut leur inspirer de l'empathie et les comportements violents de leur père, de la colère. En même temps, ils peuvent éprouver du mépris envers leur mère en raison de ce qui leur apparaît comme de la faiblesse et être tentés de s'associer au père, la personne qui leur semble avoir le pouvoir dans la famille. Par ailleurs, ils peuvent percevoir les efforts de leur mère pour mettre fin à la violence comme étant la cause de la séparation de la famille et prendre parti du père parce qu'il doit quitter la famille, vivre seul, ou peut-être même aller en prison (Peled, 1997). Ainsi, l'enfant éprouvera simultanément des sentiments contradictoires (amour et haine, attachement et détachement, proximité et rejet) à l'égard de l'une ou l'autre des deux personnes les plus importantes pour lui, soit ses parents (Eisikovits et coll., 1998).

Les enfants vivent la crainte et la terreur

A ce stade, les enfants sont tout à fait conscients de la violence existant entre leurs parents et ils s'identifient habituellement à la victime, soit (en règle générale) leur mère. De cette identification résultent des sentiments de crainte, de peur et de terreur, pour eux-mêmes et pour leur mère. Ces sentiments sont justifiés parce que les enfants sont souvent violentés à la suite d'un épisode de violence infligé à leur mère (Eisikovits et coll., 1998). La violence actuelle et future crée un environnement dans lequel l'attente/la menace de la violence et de la terreur qui s'ensuit font partie de la réalité quotidienne, indépendamment de la phase du cycle de la violence conjugale.

Aux yeux des enfants, la famille est divisée entre l'agresseur perçu comme puissant et brutal, habituellement le père, et la victime souffrante et sans aide, habituellement la mère. Leur compréhension de la situation peut amener les enfants à croire que le monde est dangereux et qu'ils doivent s'attendre à être terrorisés. De cette situation naissent un sentiment d'impuissance et de la dépression inter-reliés à l'introversion, au manque généralisé de confiance et à l'hypervigilance (Eisikovits et coll., 1998).

Les enfants vivent dans un contexte basé sur la domination et l'agressivité

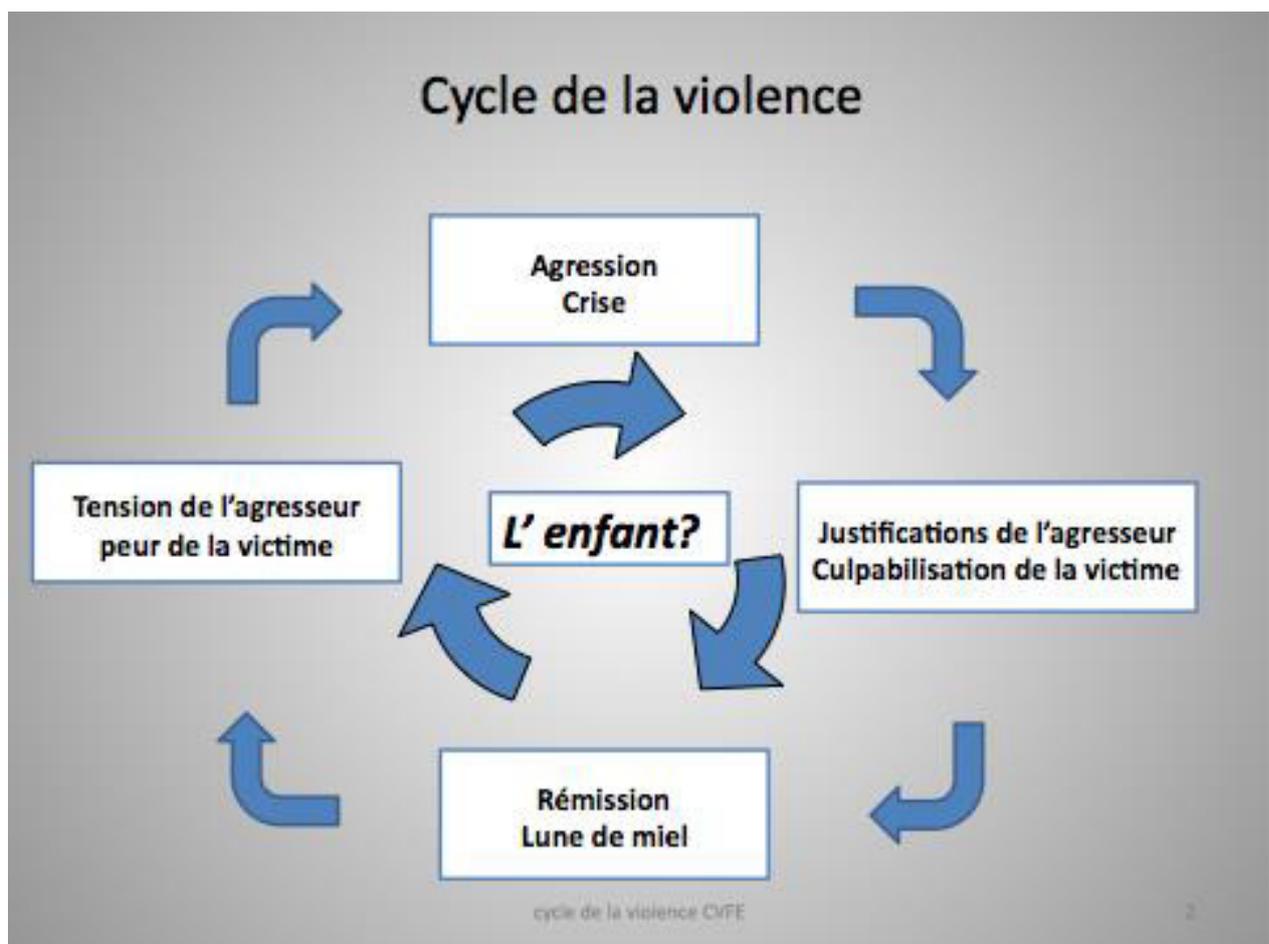
Certains enfants s'associent à l'agresseur en acceptant et en utilisant les mêmes comportements de violence dans leurs relations interpersonnelles. Les enfants, surtout les garçons, constatent que lorsque les conflits entre leurs parents sont résolus par la violence, il y a des gagnants et des perdants. Ils reconnaissent et apprécient leur père pour sa supériorité, et s'en prennent à leur mère qu'ils perçoivent comme la victime (Eisikovits et coll., 1998). Les sentiments de colère et de rage dominent leur monde émotionnel. Ils courent le risque de devenir eux-mêmes des adultes agresseurs ou victimes de violence (Peled, 1997).

Ces quatre réalités ne s'inscrivent pas forcément dans un continuum. En effet, un même enfant ne vit pas consécutivement le secret, le conflit de loyauté, la crainte ou la peur et enfin, la reproduction de la violence. Il peut éprouver une réalité plus intensément qu'une autre, selon la dynamique qui s'installe dans la famille, son âge, ses propres caractéristiques individuelles. Il peut aussi vivre dans deux réalités à la fois. Quoi qu'il en soit, l'exposition à la violence conjugale demeure un phénomène complexe qui a d'importantes répercussions sur les enfants.

3. Le cycle de la violence au service d'une intervention ciblée auprès des enfants

Les concepts de cycle et de spirale de la violence dans les couples sont connus depuis de nombreuses années par les refuges pour femmes. Ces concepts nous ont été transmis par la Canadienne Ginette Larouche et auparavant par l'Américaine Leonor Walker. Ce modèle permet d'appréhender la dimension temporelle des violences conjugales, dimension qui instaure l'usure des repères et la victimisation.

Cependant, ce cycle, axé sur la conjugalité et non sur la parentalité, ne nous permet pas d'appréhender le vécu de l'enfant dans un contexte de violences conjugales.

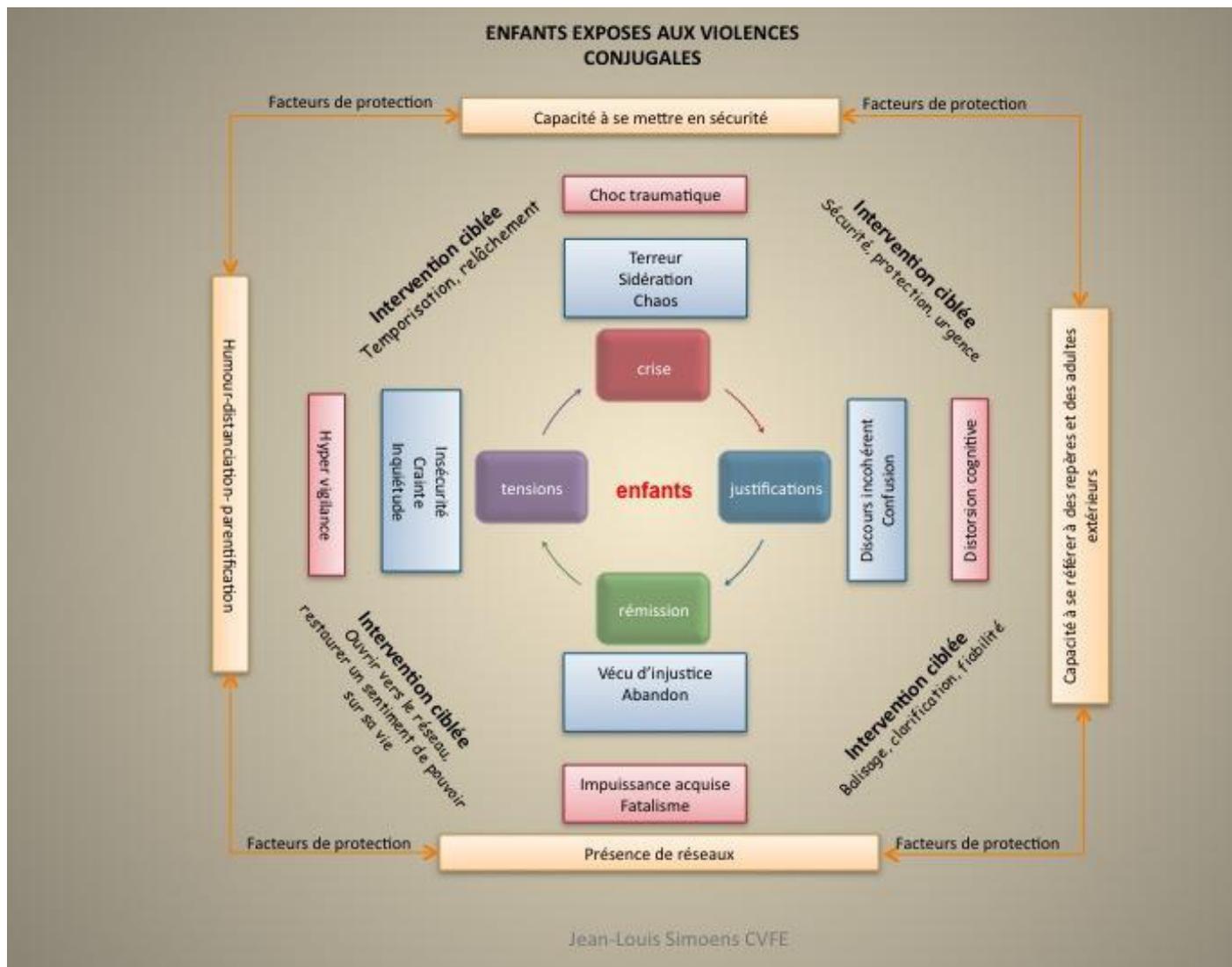


Le modèle tel qu'il a été travaillé permet, quant à lui, de comprendre ce que vit l'enfant dans les différentes phases du cycle, l'impact que cette exposition a sur lui, mais

également de proposer des pistes concrètes d'intervention tenant compte du contexte et des facteurs de protection.

Dans le modèle « Enfants exposés aux violences conjugales » (voir ci-dessous), chaque phase est décomposée en quatre niveaux :

1. Ce que l'enfant vit.
2. impact des violences conjugales.
3. Facteurs de protection.
4. Intervention ciblée.



L'intervenant qui souhaite utiliser ce modèle doit dans un tout premier temps identifier la phase du cycle auquel l'enfant se trouve exposé (tensions – crise – justification – rémission), en suite le modèle indique ce que l'enfant vit durant cette phase³ (ex : durant la crise l'enfant est terrifié, sidéré il ressent le chaos), la case suivante⁴ montre

³ En bleu sur le modèle.

⁴ En rouge sur le modèle.

l'impact qu'induit cette exposition (ex : choc traumatique). Les facteurs de protections⁵ indiquent les ressources à identifier et à soutenir ; ces éléments déterminent l'orientation que prendra l'intervention ciblée⁶.

4. Description des quatre phases du point de vue des enfants exposés

Enfants durant la phase de tension

Insécurité – inquiétude

Il est clair qu'à ce moment là l'enfant ne doit pas poser de problèmes.

L'enfant doit être ou invisible, ou conforme aux attentes du père.

La réponse aux besoins de l'enfant est fonction des exigences du père.

Il y a rupture dans la cohérence du lien et des soins entre la mère et son enfant.

L'enfant est coupé de ses parents, il est instrumentalisé dans le conflit, il a le sentiment d'être responsable des tensions, il se sent impliqué personnellement dans le jeu parental (culpabilité).

Il se met très vite à la recherche de stratégies pouvant influencer sur la relation parentale et le climat.

Enfants durant la phase de crise

Chaos – sidération - terreur

Ici ce qui est mis en jeu c'est la sécurité on est dans l'insupportable.

L'enfant est terrorisé, il se sent impuissant fragile et en danger, il sait qu'à ce moment là ses parents ne peuvent pas garantir sa sécurité, ni répondre à ses besoins.

L'enfant est bouclier, projectile, ou butin : Instrumentalisation violente de la part de chaque parent.

Parfois l'enfant est éloigné physiquement ou il se met volontairement à distance dans sa chambre tout en gardant un œil sur ce qui se passe (protéger ses parents prendre la mesure du danger, l'enfant est hypnotisé par la violence fuite impossible)

Enfants durant la phase de justification

Discours incohérent - confusion

L'enfant se sent trahi, les tensions et la crise l'avaient poussé à prendre parti pour un de ses parents, or tout se joue autour de lui ou contre lui, il est utilisé.

Il entre dans une grande confusion, il doute de ses perceptions (victime-auteur-chaos-sécurité)

L'enfant a le sentiment que tout ce qui s'est passé est de sa faute.

Ses repères, les liens avec sa famille et les valeurs humaines sont ébranlées.

L'enfant apprend un modèle relationnel violent (position d'agresseur ou de victime)

L'enfant porte le fardeau du couple (« fais-le pour le petit », « c'est pour le petit que je reste », etc.)

⁵ En jaune sur le modèle

⁶ Intervention ciblée (sur le modèle).

Enfants durant la phase de rémission

Vécu d'injustice – corruption - abandon

La violence devient une banalité, elle est niée, induisant un non-respect de soi et de l'autre.

Lorsque l'enfant a vécu plusieurs fois ce cycle, il n'a plus d'espoir de voir la violence cesser et continue à se sentir investi d'une mission au sein de la famille (liant ou enfant symptôme, témoin de l'inavouable, du danger perpétuel).

Déterminisme, fatalisme.

La fusion entre les parents permet à l'enfant de consolider les liens avec les réseaux.

Conclusion

Durant les formations offertes par les Pôles de ressources en violences conjugales et intrafamiliales⁷ un constat récurrent émerge : les intervenants psycho-sociaux sont démunis lorsqu'il est nécessaire d'intervenir auprès d'enfants exposés aux violences conjugales. Nous leur avons dès lors proposé des pistes d'interventions ciblées en utilisant le cycle de la violence comme point de départ. Ils nous renvoient combien cet outil rencontre leurs attentes.

Néanmoins, il reste à approfondir un certain nombre de points : la question des conflits de loyauté, celle du regard que l'intervenant porte sur la parentification en vue d'une intervention aidante, mais aussi ce que l'exposition aux violences conjugales nous apprend sur les styles d'attachements. Tout cela fait l'objet de recherches et de questionnements permanents au sein de notre équipe. A aucun moment, le travail ne s'achève ; tous les jours, dans notre refuge, les enfants nous apprennent ce que les violences conjugales représentent pour eux ; tous les jours, ils nous invitent à questionner nos pratiques.

⁷ www.violencesconjugales.be

**Le cycle de la violence, un outil d'intervention ciblée
auprès des enfants exposés aux violences conjugales**

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl) : 11, rue Maghin - 4000 Liège

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : Roger Herla - rogerherla@cvfe.be – 0471 60 29 70

Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie